

Bulletin spécial

Le 23 février 2017

À tous les membres d'OSSTF/FEESO

Ententes de principe sur la prolongation des conventions collectives et les mesures correctives à la Loi 115

Comme le mentionne le Bulletin spécial publié le 22 février 2017, les négociations quant à une possible prolongation des conventions collectives et les mesures correctives à la *Loi 115* ont repris hier.

Des ententes de principe ont été conclues tant sur la prolongation des conventions que sur les mesures correctives à la *Loi 115*.

Conformément au processus, qui a été approuvé à la réunion du Conseil provincial du 30 septembre 2016, une réunion extraordinaire des présidences et des négociateurs en chef des unités de négociation représentant des membres au sein des conseils scolaires sera convoquée le mardi 28 février pour voter à savoir si les ententes de principes devraient être approuvées et (ou) soumises aux membres aux fins de ratification.

Après la réunion extraordinaire des présidences et des négociateurs en chef, des rencontres seront organisées dans chaque district. Les détails des ententes seront fournis à l'occasion de ces réunions et le processus de ratification sera décrit, conformément au processus qui a été approuvé par le Conseil provincial.

Consultez régulièrement la section *maFEESO* du site Web d'OSSTF/FEESO pour des renseignements à jour.